



Fondation Feuilhade

INSTITUT DE FRANCE

**Pour la 14^{ème} année,
La Fondation Feuilhade-Institut de France
décernera à l'automne son Prix de la Solidarité de Proximité[©]**

Thème de l'année 2022 : les « nouvelles » solitudes

**La situation actuelle aggrave les risques de décrochage social, professionnel et psychique.
Certaines personnes sont particulièrement touchées.**

**Le Prix de la Solidarité de Proximité[©] 2022 récompensera une association qui aura réalisé
une action innovante et pérenne pour lutter contre ces nouvelles solitudes.**

Récompenses :

5 000 € - Prix de La Solidarité de Proximité[©]

3 000 € - Prix coup de cœur

- Deux courts-métrages seront réalisés pour présenter les actions récompensées.
- Ils seront projetés lors de la cérémonie de remise des Prix présidée par Monsieur Xavier DARCOS, Chancelier de l'Institut de France.
- Chaque lauréat sera parrainé par une Amie ou un Ami de la Fondation.
- 5 000 € seront consacrés à l'accompagnement des lauréats.

Critères d'éligibilité de l'action

- Être portée par une association locale indépendante de grandes organisations

- Associations de moins de 3 salariés
- Impliquer avant tout des bénévoles
- Avoir été réalisée sur une période d'au moins un an

Critères de sélection

- Actions originales
- Actions simples pour donner des idées à d'autres

Dates à retenir:

Date limite d'envoi des candidatures :	lundi 25 avril 2022 à minuit
Désignation des lauréats :	début juillet 2022
Remise des Prix :	automne 2022

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Hélène CHAPPEY RAULET

Par courriel : candidature@fondationfeuilhade.org

Par téléphone : 01 46 05 59 50

Comment envoyer votre dossier ?

Uniquement par courriel :

candidature@fondationfeuilhade.org

Présentation de votre dossier

IMPORTANT

Pour faciliter l'instruction des dossiers, nous vous remercions de

- **Répondre à toutes les questions en respectant la numérotation**
- **Ne pas dépasser 4 pages**

Trame du dossier

Comment avez-vous eu connaissance du présent appel à candidatures ?

1. Contact

- 1.1 Nom et fonction de la personne responsable de l'action
- 1.2 Adresse courriel et numéro de téléphone de cette personne

2. Identité de votre association

- 2.1 Nom
- 2.2 Statut juridique et année de création
- 2.3 Adresse de votre site Internet
- 2.4 Adresse postale

3. L'action

- 3.1 Intitulé de l'action
- 3.2 Pourquoi : besoins constatés

- 3.3 Pour qui : public concerné
- 3.4 Où : Localisation de l'action (quartier, ville ou canton)
- 3.5 Comment : description concrète de l'action
- 3.6 Bénévoles mobilisés (nombre, compétences...)
- 3.7 Moyens pour recruter, former et fidéliser les bénévoles
- 3.8 Salariés mobilisés (nombre, compétences...)
- 3.9 Coût de l'action et modes de financement (dons , subventions, adhésions, organisation d'événements...)
- 3.10 Imaginez un slogan ou une signature qui permettrait de valoriser votre action

4. Résultats et évaluation

- 4.1 Nombre et catégories de participants à cette action (12 derniers mois)
- 4.2 Modalités d'évaluation utilisées (évaluation quantitative et qualitative)
- 4.3 Originalité et valeur d'exemple de cette action (cette question est essentielle : n'hésitez pas à bien argumenter votre réponse)

5. Vos partenaires et soutiens

- 5.1 Personnalités locales ou régionales (lesquelles et comment)
- 5.2 Soutiens institutionnels et associatifs (lesquels et comment)
- 5.3 Prix et distinctions obtenus (mentionner l'année)

6. Vos besoins pour consolider et développer votre action

- 6.1 Accompagnement professionnel ou autre ?
- 6.2 Compétences à mobiliser ou améliorer?
- 6.3 Des bénévoles supplémentaires et avec quel profil ?
- 6.4 Du matériel et lequel ?
- 6.5 Des ressources financières: combien et dans quel but ?

6.6 Des locaux et espaces : où et quoi ?

6.7 Des outils de communication ?

Pour télécharger le dossier de candidature en format Word :

[cliquer ici](#)